SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA SANTÉ ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 25 septembre 2015 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants à la section des assurances sociales du conseil central de la section G de l'ordre national des pharmaciens

NOR: AFSS1530698A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique;

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10 et R. 145-12;

Vu les propositions du 9 juillet 2015 transmises par le président du conseil central de la section G de l'ordre national des pharmaciens,

Arrête:

Article 1er

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section G de l'ordre des pharmaciens, sur proposition dudit conseil:

1° En qualité de titulaires: M. Bernard DOUCET et Mme Véronique AMANRICH.

2° En qualité de suppléants: M. Jean-Luc BENHAIM, Mme Annette RIMBERT, M. Alain CENDRA et M. Jean-François DEZIER.

Article 2

Les actes antérieurs portant nomination d'assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section G de l'ordre des pharmaciens, sur proposition dudit conseil, sont abrogés.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 25 septembre 2015.

Pour la ministre et par délégation : Le chef de service, adjoint au directeur de la sécurité sociale, F. GODINEAU